

Modèle Actalians / CPNEFP de l’hospitalisation privée à statut commercial

**>> Insérer en entête le logo de votre entreprise**

Entretien professionnel

Grille de préparation de l’entretien professionnel à l’usage du salarié

*L’objectif de cet outil est de vous aider à préparer votre entretien et à ne rien oublier.*

L’entretien professionnel : un rendez-vous à préparer pour ne pas « passer à côté » !

* L’entretien professionnel est organisé par votre employeur **tous les 2 ans** ou après certaines absences (ex. arrêt longue maladie ou congé maternité ou parental...), pour vous permettre de faire le point sur vos perspectives d’évolution professionnelle, notamment en termes d’emploi et de qualification. A ne pas confondre avec un entretien d’évaluation !
* Cet entretien professionnel est organisé selon les modalités définies par l’article L6315-1 du code du travail et décrit dans l’accord de branche relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle tout au long de la vie du 8 décembre 2015.
* Prendre le temps de réfléchir avant votre rendez-vous est essentiel pour que l’entretien soit dynamique et les échanges constructifs. Cette grille est conçue pour vous aider à exprimer avec clarté vos besoins et/ou projets professionnels. Remplissez-la en apportant autant d’informations que vous pouvez.
* **Une précision importante** : ce support est un outil d’aide à la réflexion qui n’appartient qu’à vous. Vous êtes libre de vous en servir ou pas, et vous n’avez aucune obligation à le communiquer à qui que ce soit une fois renseigné.

Tout salarié peut bénéficier du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP). Ce nouveau dispositif, gratuit, permet d’aider le salarié dans ses projets d’évolution professionnelle. Le CEP est réalisé à l’extérieur de l’entreprise par le FONGECIF, l’APEC, les missions locales ou par tout autre prestataire désigné par la région.

**Les réponses portant sur votre vie en dehors du travail doivent vous aider à réfléchir à l’élaboration d’un projet professionnel réaliste. Elles sont strictement confidentielles : personne ne peut les exiger. Vous pouvez les évoquer au cours de l’entretien uniquement si vous le décidez.**

Entretien professionnel

Grille de préparation de l’entretien professionnel à l’usage du salarié

|  |  |
| --- | --- |
| Votre parcours professionnel avant d’être embauché(e) dans l’entreprise | * Pouvez-vous retracer votre parcours professionnel avant d’entrer dans cette entreprise ?Pour chaque poste occupé, essayez de préciser :
* l’entreprise / le secteur d’activité :
* la durée de votre mission :
* ce qui vous a le plus plu / déplu :
* pourquoi vous avez quitté ce poste / cette entreprise ? :
 |
| * Parmi les missions qui vont été confiées lors de ces différentes expériences :
* quelles étaient celles qui vous ont le plus intéressé(e), où vous étiez le plus à l’aise ?
* quelles sont vos principales réussites ?
* avez-vous rencontré des difficultés / des échecs ? si oui, lesquels ?
 |
|  |  |
| Votre formation avant d’être embauché(e) dans l’entreprise | * Votre formation initiale (lycée, études supérieures…) :
* Quels diplômes avez-vous obtenus ?
* Quelles étaient vos matières préférées, celles dans lesquelles vous réussissiez le mieux ?
 |
| * Après la fin de vos « études » :
* Avez-vous suivi d’autres formations en tant que salarié(e), demandeur d’emploi, bénévole… ? Si oui, avez-vous obtenu une certification (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle (CQP)…) ?
* Avez-vous réalisé un bilan de compétences ou une VAE ?
 |
|  |  |
| Votre parcours de travail dans l’entreprise | * Quand avez-vous été embauché(e) dans l’entreprise ?
* Quel poste occupez-vous actuellement et depuis quand (intitulé(s) durée(s)…) ?
* Quel est votre contrat de travail actuel (CDI, CDD, temps plein/partiel… préciser) ?
* Avez-vous occupé d’autres postes depuis votre entrée dans l’entreprise ? Si oui, précisez le(s) intitulé(s), durée(s)… :
 |
| A quand remonte votre dernier entretien professionnel ? Sur quoi avait-il débouché ?  |
| Si l’entretien a lieu après un arrêt de longue durée / un congé de maternité :* Comment se passe votre reprise d’activité ?
* Avez-vous des besoins de formation, de « remise à niveau » ?
 |
|  |  |
| Votre évolution professionnelle ces deux dernières années | * Quelles fonctions avez-vous exercées depuis 2 ans ? Précisez pour chacune :
* Quelles sont (étaient) vos missions ?
* Quelles sont (étaient) vos responsabilités ?
* Quelles activités maîtrisez (maîtrisiez)-vous ? Et ne maîtrisez (maîtrisiez) pas / moins bien ?
* Avez-vous rencontré des difficultés ?
* Qu’est-ce qui vous a plu / déplu dans votre travail ?
* De quoi êtes-vous le plus fier ?
 |
| * Avez-vous suivi des formations ? Si oui :
* Dans quel(s) domaine(s) ?
* Avez-vous obtenu une certification dans ce cadre (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle (CQP)…) ?
* Qu’est-ce que ces formations vous ont apporté dans votre parcours professionnel / sur le plan personnel ?
 |
| * Avez-vous effectué un bilan de compétences ? Si oui :
* Quelles en sont les conclusions ?
* Quelles suites leur avez-vous données ?
 |
| * Avez-vous effectué une validation des acquis de l'expérience (VAE) ? Si oui :
* Avez-vous obtenu la certification visée (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle…) ?
* Si oui, qu’est-ce qu’elle vous a apporté ?
* Si non, quelle suite envisagez-vous ?
 |
|  |  |
| Votre compte personnel de formation (CPF)La liste CPF de la branche de l’hospitalisation privée à statut commercial est disponible sur le site de la CPNEFP et de l’observatoire : <http://www.observatoire-hospitalisationprivee.com/cpf-compte-personnel-de-formation-mode-demploi/> | * Disposiez-vous d’un nombre d’heures de DIF au 31 décembre 2014[[1]](#footnote-1) ? Si oui, combien ?
* Les avez-vous inscrites sur votre espace personnel du site www.moncompteformation.gouv.fr ?
* Avez-vous utilisé ces heures depuis le 1er janvier 2015 ?
* Quel est le nombre d’heures inscrit sur votre CPFà la date de l’entretien ?
 |
|  |  |
| Et votre vie en dehors du travail ? *(songez à ce que vous pourriez mobiliser dans le cadre d’un éventuel projet… à l’articulation de votre vie personnelle / professionnelle)* | * Exercez-vous des activités associatives, bénévoles, syndicales… ?
* Avez-vous des responsabilités ?
* Quelles compétences mobilisez-vous ?
 |
| * Avez-vous des projets personnels ? (déménagement, maternité/paternité, parent malade…) ?
* Si oui, comment s’articulent-ils avec votre situation professionnelle actuelle ?
* Impliquent-ils une évolution de votre situation professionnelle ?
 |
| Rappel : les réponses à ces questions doivent vous aider à réfléchir à l’élaboration d’un projet professionnel réaliste. Elles sont strictement confidentielles : personne ne peut les exiger. Vous pouvez les évoquer au cours de l’entretien uniquement si vous le décidez. |
|  |  |
| Vos souhaits d’évolution professionnelle | * Vous avez envie / besoin de changement dans votre vie professionnelle actuelle ?
* Que souhaitez-vous changer : votre métier ? votre poste ? le service dans lequel vous travaillez ? d’équipe ? d’entreprise ?
* Aimeriez-vous avoir plus de responsabilités ?
* Souhaitez-vous renforcer vos compétences dans un domaine spécifique ? (précisez)
 |
| * Quels sont vos atouts pour mettre en œuvre votre projet, concrétiser vos souhaits ?
* Qu’est-ce qui vous motive ?
* Avez-vous besoin de suivre une formation, de réaliser un bilan de compétences, une VAE… ?
 |
| Si vous avez de 45 ans à 55 ans : * Comment envisagez-vous la suite de votre carrière ?
* Souhaitez-vous lui donner un nouvel élan en vous formant, en changeant d’emploi, en diversifiant vos activités… ?

Si vous avez 55 ans ou plus :* Comment vivez-vous l’approche de la retraite ? *(crainte, souhait de continuer à travailler / de réduire votre temps de travail en poursuivant votre activité…)*
* Comment envisagez-vous votre départ à la retraite ? Avez-vous un projet ?
* Avez-vous songé à organiser la transmission de vos compétences ?
 |
| * Vous n’avez pas de projet particulier, pas d’idée a priori ?
* Connaissez-vous toutes vos possibilités ? Profitez de l’entretien pour poser des questions sur la situation de l’entreprise, les postes auxquels vous pourriez accéder, les différentes manières de partir en formation…
* Quelles que soient vos raisons *(absence d’envie, contraintes personnelles, « peur » du changement, satisfaction de votre situation actuelle…),* rien ne vous empêche de rêver… au contraire ! Imaginez-vous dans 2 / 3 ans… L’entretien professionnel est une chance de prendre le temps de réfléchir à votre futur professionnel !
 |

1. *Les heures de DIF disponibles au 31-12-2014 sont utilisables, selon les règles du CPF, jusqu’au 31-12-2020.* [↑](#footnote-ref-1)